

**Participations reçues par mail pour l'enquête publique :**

**Demande d'autorisation environnementale présentée par la société GERFLOR en vue du projet d'évolution de son site situé sur les communes de Tarare et Saint-Marcel l'éclairé.**

**Participation n°: 1**

Monsieur le commissaire Giroudon,

La ville de Tarare informe d'une demande d'autorisation environnementale par la société Gerflor laquelle est concernée par une enquête publique qui se déroulera du 28 Mars 2022 au 29 Avril 2022.

J'ignore à ce stade quel est l'objet de cette demande venant de la société Gerflor mais je souhaite porter à votre connaissance l'évolution environnementale déjà constatée :

Notre domicile se trouve dans le voisinage immédiat de l'usine au 75 Chemin du Danguin.

Nous notons depuis notre installation en 2017 une augmentation des émanations de fumées, des fortes odeurs et, depuis peu, des nuisances sonores notamment la nuit. Je constate également que la production de PVC à l'origine de celles-ci se fait essentiellement de nuit...

Bien sûr, je me rendrai en Mairie pour prendre connaissance des détails du projet qui je l'espère ne seront pas aggravants, mais ce que j'espère avant tout, à l'heure de rendre vos conclusions, c'est votre prise en compte de la détérioration environnementale de plus en plus importante décrite ci-dessus.

J'habite à tarare depuis 20 ans, je sais que le société Gerflor est un acteur majeur de l'emploi pour Tarare et ses environs, néanmoins, son développement ne doit pas l'exonérer de ses obligations environnementales et des investissements correspondant à celles-ci.

Je vous remercie,

Cordialement,

Mr Billion

**Participation n°: 2**

Monsieur,

De part la situation géographique de ma maison qui domine le site de l'usine Gerflor et suite à ma visite du 20 avril dernier lors de votre permanence en mairie de Tarare où nous avons eu différents échanges, je vous confirme les nuisances évoquées, à savoir:

**1 Les bruits nocturnes**

suite

- aux déplacements d'engins motorisés,
- au stockage sur des cadres métalliques
- aux différents travaux d'entretien réalisés à l'atelier mécanique

- au bruit de fond des lignes de production et autres machines

S'ajoute à cela l'éclairage permanent de tout le site.

## **2 Les odeurs**

plus ou moins fortes selon les composants utilisés

Même si des équipements ont été modernisés et des progrès effectivement constatés, il n'en reste pas moins que ces nuisances sont gênantes surtout en période estivale.

En espérant que toutes ces remarques et celles de mes voisins seront prises en compte, veuillez agréer Monsieur mes salutations.

Irène Pernodet